



Interdiction d'approcher quelqu'un

Par **anaistiti**, le **02/04/2011** à **22:56**

Bonjour,
je voudrais connaître le terme exacte pour empêcher quelqu'un de m'approcher ainsi que mon fils. en effet son père est très violent malgré plusieurs plaintes rien ne change. nous vivons dans la peur sans arrêt. et je voudrais savoir quelle démarche a été effectuée

Par **corima**, le **02/04/2011** à **23:39**

Bonsoir, seul un juge peut ordonner une interdiction de vous approcher. Mais apparemment les plaintes que vous avez déposées n'ont pas servi à grand chose, donc n'hésitez pas à en déposer à chaque fois qu'il est violent